375

Au.

24 décembre 1934

Monsieur R.Lérondelle, Emballeur-expéditeur, 76, rue Blanche,
Paris 9e.

Monsieur,

Quand nous avons reçu votre lettre du 21 novembre nous avions justement l'intention de vous écrire pour régler les questions se rattachant à vos différentes factures de l'année 1934.

Je comptais toujours pouvoir me rendre à Paris pour vous voir à votre bureau et vous demander personnellement les éclaircissements que nous voudrions recevoir de votre part, mais d'une semaine à l'autre mon voyage a dû être remis.

Pour résumer, nous nous permettons de vous soumettre les points suivants:

1) dans votre facture du 5 juillet 1934 vous notez "payé au chemin de fer frs.157.60" et encore une fois "frais de chemin de fer frs.271.40",

   frs.500.- formalités de douane, manutention et ouverture nous paraît une somme trop forte puisque les peintures n'ont pas dû être retirées des caisses et qu'il n'a été nécessaire que d'enlever les couvercles des caisses,

   frs.400.- camionnage et manutention nous paraît trop élevé pour déplacement des caisses à votre magasin,

   frs.800.- déballage, décollage des verres nous paraît exagéré puisque chez nous nous avons fait le même travail pour frfrç.200.- maximum,

   frs.300.- remboursement pour 3 caisses étant dehors de toute proportion à la valeur de ces 3 caisses que vous nous avez calculée, environ frs.3000 (frs.4130.- emballage et fourniture)

2) Il en est la même chose pour le remboursement des 4 caisses Corot et les 6 caisses Arp, Giacometti, Gonzalez.

D'une façon générale, nous sommes étonnés de votre tarif pour dédouanement, déballage, frais de chemin de fer, déplacement des oeuvres lors du départ et du retour; il nous intéresserait de voir les lettres de voiture avec les tarifs originaux du chemin de fer. Votre tarif n'est pas en proportion aux frais que nous avons eus pour d'autres expéditions de Paris à Zurich et de Zurich à Paris, et nous vous prions de vouloir bien tenir compte aussi bien des questions de détail que nous venons de vous signaler que